

Informations sur le Joli mois de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine (mai 2017)



La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite célébrer la date historique du 9 mai 1950, date de la déclaration Schuman à l'origine de la Communauté européenne. Ainsi durant le mois de mai, les projets soutenus par les fonds européens seront mis à l'honneur à l'occasion du « Joli mois de l'Europe ». Toute action organisée entre le 1er mai et le 31 mai 2017 pourra être labellisée sous la bannière du « Joli mois de l'Europe ».

Le joli mois de l'Europe, un mois riche en événements

- Des événements sur le thème de l'Europe organisés par de nombreux partenaires dans toute la région,
- Une communication nationale, à notoriété européenne, sur les événements organisés dans toute la France,
- Une communication de valorisation de l'intervention de l'Europe sur le territoire par les services de la Région.

Vous pouvez, vous aussi, vous associer à cette démarche.

Organisez des événements pour faire connaître vos projets

Pendant tout le mois de mai, du 1^{er} au 31 mai 2017, le public est invité à découvrir la place de l'Europe dans son quotidien, à travers toutes sortes d'événements. Vous pouvez choisir la date et proposer :

- Des visites et itinéraires de réalisations aidées par l'Union européenne (UE)
- Des colloques, conférences, expositions
- Des ateliers pratiques pour découvrir un pays, pour effectuer une mobilité à l'étranger,...
- Une session d'information sur les programmes européens
- Des rencontres professionnelles avec des acteurs de projets cofinancés par l'UE
- Des témoignages d'Européens, transmissions d'expériences
- Des temps culturels, spectacles, projections, moments festifs, concours...

Des outils de communication

La Région assure la promotion du joli mois de l'Europe et intègre vos projets dans sa campagne de communication, dans des outils comme : le site internet, les relations presse, les réseaux sociaux et les dépliants. Elle fournit également aux porteurs de projets des outils, comme des :

- Affiches,
- Sacs,
- Stylos,
- ...

Pour **déposer un événement, trouver des informations et revivre la précédente édition** sur le Joli Mois de l'Europe, rendez-vous sur le site internet :

jolimoiseurope-nouvelle-aquitaine.eu

Vous pouvez enregistrer votre événement **jusqu'au 31 mars 2017**.

L'édition 2016 avait mis en valeur **plus de 140 évènements**

Contact

Pour toute question sur l'initiative du Joli Mois de l'Europe :

La Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle Europe et International

Site de Bordeaux au 05 57 57 86 03

Site de Limoges au 05 87 21 30 94

Site de Poitiers au 05 16 01 40 49

europa@nouvelle-aquitaine.fr